

3^{ème} cycle court des études en sciences odontologiques

TCCO

MAQUETTE

et

**Modalités de contrôle des connaissances et des
compétences**

A partir de l'année universitaire 2026/2027

Responsable de la formation : Pr Frédéric DENIS – PU PH

Validation Conseil de Faculté : 5 mars 2026

Validation par la CFVU : 19 mars 2026

Validation par le CA : 7 avril 2026

Le troisième cycle court est accessible aux étudiants ayant obtenu le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO). Il comprend deux semestres de formation.

Pour obtenir le Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire à l'issue du troisième cycle court, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

La maquette de formation a pour objectifs :

- L'insertion professionnelle
- La responsabilité sociale et l'engagement
- L'autonomie et la professionnalisation

Ces objectifs se déclinent en cinq compétences essentielles :

Compétence 1 - Exercer une pratique professionnelle conforme aux exigences du système de santé

- Mobiliser les connaissances scientifiques, techniques, relationnelles et réglementaires nécessaires à l'exercice professionnel.
- Adapter et intégrer sa pratique aux contextes institutionnels, organisationnels et territoriaux.
- Mettre en application et respecter les cadres réglementaires et déontologiques régissant l'exercice professionnel.

Compétence 2 – S'insérer durablement dans un environnement professionnel pluridisciplinaire.

- Collaborer efficacement au sein d'équipes pluriprofessionnelles.
Communiquer de manière claire et adaptée avec les patients, les usagers et les professionnels de santé.
- Contribuer à la continuité, à la qualité et à la sécurité des soins.

Compétence 3 – Intégrer la responsabilité sociale, éthique et citoyenne dans la pratique professionnelle.

- Savoir prendre en compte les enjeux éthiques sociaux et sociétaux dans les décisions professionnelles.
- Maintenir une posture respectueuse des droits des patients et des usagers.
- Participer à des actions de prévention, de promotion de la santé et de réduction des inégalités.

Compétence 4 – Développer une posture réflexive et une autonomie professionnelle.

- Analyser ses pratiques professionnelles et identifier les axes prioritaires d'amélioration.
- Exercer des responsabilités progressives dans un cadre sécurisé.
- S'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Compétence 5 – Contribuer à l'amélioration des pratiques et à l'innovation en santé.

- Participer à des démarches d'évaluation et d'amélioration de la qualité.
- Utiliser les données scientifiques et les recommandations pour faire évoluer les pratiques.
- S'engager dans des projets collectifs ou institutionnels en santé.

PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE FORMATION DU 3^{ème} CYCLE DES ETUDES D'ODONTOLOGIE

1er semestre				Total étudiant
Stage d'externat hospitalier			228 h	228 h
Stage praticien libéral			125 h	125 h
UE Insertion professionnelle	Séminaire Travail tutoré	35 h 48 h	83 h	83 h
2ème semestre				
Stage d'externat hospitalier			228 h	228 h
Stage praticien libéral			125 h	125 h
UE Insertion professionnelle	Séminaire Travail tutoré	35 h 48 h	83 h	83 h
TOTAL				872 h

MAQUETTE

STAGE D'EXTERNAT HOSPITALIER : 456 heures total

Les stages se dérouleront dans les centres hospitaliers périphériques partenaires de la Fédération Inter-Hospitalo-Universitaire : CH Bourges, CHU Orléans, CH de Dreux et CH de Châteauroux-Le Blanc et CHU de Tours.

Le choix du lieu de stage sera déterminé par le classement obtenu à l'examen classant du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) en DFASO2. Le stage hospitalier sera validé par le doyen de la faculté d'odontologie sur présentation d'une évaluation de stage établi par le **chef de service du CH ou CHU** où le stage est effectué. Cette attestation sera délivrée avec un avis motivé fondé en indiquant :

- Les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant
- Le savoir-être et l'attitude professionnelle de l'étudiant
- La capacité à mettre en œuvre les apprentissages réalisés pendant le stage

Si le stage n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

STAGE CHEZ LE PRATICIEN LIBERAL : 250 heures total

Les stages se dérouleront dans des cabinets libéraux sur la Région Centre-Val de Loire et seront encadrés par des Maîtres de Stages Universitaires (MSU) formés à la maîtrise de stage. Le stage sera validé par le doyen de la faculté d'odontologie sur présentation d'une évaluation de stage établi par le **le MSU**. Cette attestation sera délivrée avec un avis motivé fondé en indiquant :

- Les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant
- Le savoir-être et l'attitude professionnelle de l'étudiant
- La capacité à mettre en œuvre les apprentissages réalisés pendant le stage

Si le stage n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

UE « Insertion professionnelle » : 166 heures total

Elle est composée de deux séminaire de 35 heures sous forme d'ED et 48 heures de travail tutoré par semestres.

Séminaire 1

Objectifs : développement chez l'étudiant des compétences transversales en gestion des risques, santé numérique, interdisciplinarité et management, en lien avec les enjeux actuels de la pratique professionnelle en odontologie.

Module	Objectifs/Compétences	Volume horaire	Validation
Gestion des risques	Comprendre et appliquer les principes de gestion des risques en santé bucco-dentaire ; identifier, analyser et prévenir les incidents cliniques et organisationnels.	7 heures	Contrôle Continu
IA en santé - Partenariat patient	Connaître les applications d'intelligence artificielle en santé ; intégrer le patient comme acteur de sa santé et collaborer efficacement avec lui dans le parcours de soins.	7 heures	Contrôle Continu
One health - Perturbations endocriniennes	Comprendre l'interconnexion santé humaine, animale et environnementale (concept Onne Health) ; évaluer les impacts des perturbateurs endocriniens sur la santé bucco-dentaire globale.	7 heures	Contrôle Continu
Management	Acquérir des compétences en management d'équipe, organisation et pilotage de projets ; développer le leadership et la communication professionnelle.	7 heures	Contrôle Continu
Interprofessionnalité, maison de santé, CPTS	Développer la collaboration interprofessionnelle ; comprendre l'organisation des structures de soins primaires (maisons de santé, CPTS) et le rôle de l'odontologie dans ces dispositifs	7 heures	Contrôle Continu
Total volume horaire		35 heures	

Séminaire 2

Le séminaire 2 s'organise sous la forme d'une participation active au congrès scientifique de la faculté d'odontologie de Tours (3 jours) , complétée par un séminaire spécifique portant sur :

- La responsabilité sociale des étudiants en santé.
- La communication en santé et la relation avec les instances professionnelles.

Objectifs : ce séminaire vise à développer chez les étudiants des compétences transversales, notamment responsabilité sociale, en communication professionnelle et en interaction avec les instances de santé.

Module	Objectifs/Compétences	Volume horaire	Validation
Organisation et participation au congrès scientifique de la faculté d'Odontologie de Tours	Présenter un travail scientifique et le présenter devant un public expert ; Développer l'esprit critique et la capacité à analyser des données scientifiques ; Renforcer les compétences en communication scientifique et professionnelle	21 heures	QP + Communication orale
La responsabilité sociale des étudiants en santé	Comprendre le rôle social et éthique du futur professionnel de santé ; Développer des pratiques respectueuses des patients et de la communauté ; intégrer la notion de citoyenneté et engagement social dans la formation professionnelle.	7 heures	Contrôle continu
Communication en santé - Relations avec les instances	Développer des compétences de communication interpersonnelles avec les patients et équipes ; Comprendre le fonctionnement et le rôle des instances professionnelles (conseil de l'ordre, conseils, associations...) ; Savoir représenter ses pairs et collaborer efficacement avec les organismes institutionnels.	7 heures	Contrôle continu
Volume horaire total		35 heures	

SUIVI INDIVIDUEL - TRAVAIL TUTORÉ : 96 heures total

L'étudiant bénéficie d'un suivi individuel par un tuteur, membre de l'équipe pédagogique, afin d'accompagner l'étudiant dans la préparation de sa thèse d'exercice et la réalisation d'un projet professionnel simulé ou réel et la participation au congrès sous la forme de communication.

Ce travail sera centralisé dans un portfolio qui sera évalué par un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

Si le travail tutoré n'est pas validé, l'étudiant aura l'autorisation de redoubler.

LA THESE D'EXERCICE

La thèse d'exercice est obligatoire pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire (arrêté du 8 avril 2013). Elle se compose d'un mémoire rédigé sous la direction d'un enseignant directeur de thèse avec soutenance orale. Les étudiants soutiennent à compter du deuxième semestre du troisième cycle court et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court, une thèse devant un jury validé par la commission des thèses, sur proposition du directeur de thèse.

Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur avis du Doyen.

Le jury de soutenance de thèse est composé de 4 membres :

- Un Professeur des Universités – Praticien Hospitalier (PU PH) des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire, Président
- Trois membres dont au moins deux personnels enseignants et hospitaliers titulaires des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire. L'un de ces trois membres peut être un assistant hospitalier universitaire (CCA/AHU/PHU), un praticien hospitalier, un enseignant d'une autre discipline universitaire ou un directeur de recherche.

Procédure soutenance de thèse de doctorat en chirurgie dentaire :

Début : Choix du sujet (possible dès entrée en DFASO2)



Fin : Obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

Troisième cycle cours en odontologie (TCCO)

ENSEIGNEMENTS	REGIME GENERAL							
	SESSION 1				SESSION 2			
	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée
1^{ER} SEMESTRE								
Gestion des risques	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
IA en santé / Partenariat patient	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
One Health, perturbations endocriniennes	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Management	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Interprofessionnalité, maison de santé CPTS	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Enseignement clinique : stage hospitalier	Validation par le doyen sur proposition du chef de service du service odontologie du Centre Hospitalier							
Enseignement clinique : Stage libéral	Validation par le doyen sur proposition du MSU							
2^{ème} SEMESTRE								
Congrès et communication scientifique	QP / Validation par un comité d'experts							
Responsabilité sociale des étudiants en santé	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Communication en santé	CC/20	E	1	30 mn	ET/20	E	1	30 mn
Apprentissage tutoré / suivi individualisé	Validation par le doyen sur proposition du comité pédagogique							